



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE BELLECHASSE**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **5 décembre 2022**, à 19h30, au Centre communautaire situé au 104, rue du Foyer, à laquelle séance sont présents Monsieur Richard Thibault, maire, et les conseillers suivants :

Siège #2 - Gaétan Roy  
Siège #3 - Samuel Roy  
Siège #4 - Tonia Despont  
Siège #5 - Michel Turcot  
Siège #6 - Éric Trudel

Absent :

Siège #1 - Guylaine Larochelle

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire.  
Est aussi présent Monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont, et résolu à l'unanimité ;

- QUE l'ordre du jour, tel que reproduit, soit et adopté.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 3.1 - Séance ordinaire du 7 novembre 2022 ;  
3.2 - Séance extraordinaire du 15 novembre 2022 ;

**4 - CORRESPONDANCE**

- 4.1 Campagne de financement annuelle / L'Arche le printemps ;  
4.2 Demande d'aide financière / M.A.R.S / Année 2023 ;

**5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - LÉGISLATION**

- 6.1 Demande MTQ / Benoit Plante / 499, route 281 ;  
6.2 Adoption / Calendrier des séances du conseil / Année 2023 ;

**7 - FINANCES - GESTION DES SERVICES**

- 7.1 Adoption / Comptes / Novembre 2022 ;

**8 - LOISIRS ET CULTURE**

- 8.1 Bilan / Journée nationale des enfants 2022 ;

**9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 9.1 Dépôt / Rapport / Service d'incendie et de sécurité publique / Novembre 2022 ;

**10 - VARIA**  
**11 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**



2022-12-253

N° de résolution  
ou annotation

### 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1 - Séance ordinaire du 7 novembre 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022 fut remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Samuel Roy, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022 soit adopté et dispensé de lecture

**ADOPTÉE**

2022-12-254

#### 3.2 - Séance extraordinaire du 15 novembre 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2022 fut remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2022 soit adopté et dispensé de lecture

**ADOPTÉE**

2022-12-255

### 4 - CORRESPONDANCE

#### 4.1 - Campagne de financement annuelle / L'Arche le printemps

ATTENDU la réception d'une demande de commandite reçue le 22 novembre 2022 de la part de « *L'Arche le printemps* » concernant leur campagne de financement annuelle;

ATTENDU QUE la mission de l'organisme située à Saint-Malachie vise à supporter les personnes vivant avec un handicap intellectuel ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- D'ACCORDER une commandite d'un montant de 100\$ à « *L'Arche du printemps* », pour la réalisation de leur mission et de leurs activités.

**ADOPTÉE**

2022-12-256

#### 4.2 - Demande d'aide financière / M.A.R.S / Année 2023

ATTENDU la demande de contribution financière du Mouvements des amis de la Rivière-du-Sud (MARS) reçue le 1er décembre 2023;

ATTENDU que la Municipalité octroie un montant de trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) à l'association depuis 2017.

ATTENDU QUE le M.A.R.S demande à la Municipalité de Saint-Raphaël d'augmenter à 5 500\$ le montant de l'aide financière pour l'année 2023 par rapport à celle demandée dans les années antérieures ;

ATTENDU QUE pour l'année 2023, le M.A.R.S souhaite poursuivre sa collaboration avec la Municipalité afin de maintenir et développer les sites du Sentier du Rocher blanc et de la halte au pont Galipeault, en réalisant les activités suivantes ;

- Assurer l'entretien du Sentier du Rocher blanc et de la halte au pont Galipeault, avec l'embauche d'un employé à temps partiel (2 500\$) et le paiement des frais d'assurances et de gestion (1 000\$) ;



N° de résolution  
ou annotation

- Organiser à nouveau l'activité *Pêche en herbe* pour les jeunes en collaboration avec l'École la Source (1 000\$). L'activité permettra l'ensemencement de nombreuses truites dans la rivière et de sensibiliser les jeunes à la sécurité nautique ;
- Poursuivre les travaux d'entretien et de réparations des sentiers et des aménagements (1 000\$) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Trudel, et résolu à l'unanimité ;

- D'AUTORISER l'octroi d'une aide financière à l'association des Mouvements des amis de la Rivière-du-Sud (MARS) d'un montant de cinq mille cinq cents dollars (5 500 \$) comme une contribution pour les activités prévues de 2023.

**ADOPTÉE**

## 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes

**Sujets :**

- 1- Asphaltage - 1er Avenue ;
- 2- Centre communautaire (Éclairage) ;
- 3- Chauffage (Petite salle du Centre communautaire) ;
- 4- Borne fontaine (Entretien) ;

## 6 - LÉGISLATION

### 6.1 - Demande MTQ / Benoit Plante / 499, route 281

ATTENDU la réception d'une correspondance de la part de Monsieur Benoit Plante reçue le 25 octobre 2022 ;

ATTENDU QUE de par cette missive, M. Plante demande à la Municipalité de procéder à la relocalisation de panneaux routiers (vitesse), et ce, afin de réduire la vitesse devant le 499, route 281 ;

ATTENDU QUE la mesure proposée serait que le panneau de 90km/h se trouvant à moins de 20 mètres de l'entrée de M. Plante soit déplacer de 100 mètres plus au sud de la route 281, direction Armagh. Le résultat de ce « déplacement » serait que la maison de M. Plante serait dorénavant non plus dans une zone de 90 km/h mais bien une zone de 50 km/h ;

ATTENDU QUE la route 281 est sous juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ), et non sous celle de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

ATTENDU QUE la Municipalité juge la requête de M. Plante comme étant parfaitement légitime ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaëtan Roy, et résolu à l'unanimité ;

- DE demander officiellement au Ministère des transport du Québec (MTQ) le déplacement d'un panneau de 90km/h afin de réduire à 50km/h la vitesse devant le 499, route 281 et le relocaliser de 100 mètres plus au sud de la route 281, direction Armagh ;
- D'AUTORISER monsieur Frédéric Corneau, directeur général et greffier-trésorier, à faire parvenir au MTQ une copie de la présente résolution.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## 6.2 - Adoption / Calendrier des séances du conseil / Année 2023

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année, en fixant le jour et l'heure de début de chacun ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Turcot, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023, qui se tiendront tous les premiers mardis du mois, à 19h30, dans la salle communautaire située au 104, rue du Foyer à Saint-Raphaël ;
- QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général / greffier-trésorier, et ce, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (LRQ,c C-27.1).

mardi 10 janvier 2023	mardi 4 juillet 2023
mardi 7 février 2023	mardi 8 août 2023
mardi 7 mars 2023	mardi 5 septembre 2023
mardi 4 avril 2023	mardi 3 octobre 2023
mardi 2 mai 2023	mardi 7 novembre 2023
mardi 6 juin 2023	mardi 5 décembre 2023
	mardi 19 décembre 2023 (Budget)

## 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

### 7.1 - Adoption / Comptes / Novembre 2022

ATTENDU QU'une copie de la liste des comptes du mois de novembre 2022 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Samuel Roy, et résolu à l'unanimité ;

- D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de novembre 2022 au montant de **145 040, 30\$**

**ADOPTÉE**

## 8 - LOISIRS ET CULTURE

### 8.1 - Bilan / Journée nationale des enfants 2022

Dépôt du bilan de l'activité " Journée nationale des enfants - Édition 2022 " réalisé par la coordonnatrice des loisirs, Madame Sophie Beaudry.

## 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 9.1 - Dépôt / Rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique - Novembre 2022

- Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Frédéric Corneau, du rapport mensuel du mois de novembre 2022 du directeur des incendie et de la sécurité publique, monsieur Claude Morin.

## 10 - VARIA

Aucun sujet

## 11 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.

- Aucune question.

2022-12  
259



2022-12  
260

N° de résolution  
ou annulation

## 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Tonia Despont,

Et résolu que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La séance est levée à 19h49.

Richard Thibault  
Maire

Frédéric Comeau  
Directeur général et greffier-trésorier